



LA JOURNÉE DE L'ARBRE ET DU COMPOST : Le Canton de Melbourne tiendra sa traditionnelle Journée de l'arbre et du compost le **samedi 17 mai** à partir de **9 h** jusqu'à **11 h 30** (ou jusqu'à épuisement), près du garage municipal au 1257 route 243.

Une variété d'arbres et de conifères seront disponibles GRATUITEMENT !! Du compost sera aussi offert gratuitement. Venez avec vos pelles, vos bacs ou vos seaux. Premier arrivé, premier servi.

* Les arbres sont offerts gracieusement par l'Association forestière du sud du Québec dans le cadre du Mois de l'arbre et des forêts, se déroulant en mai de chaque année.



PASSAGE DE LA NIVELEUSE : Un premier passage de la niveleuse a été effectuée sur nos chemins, afin d'améliorer sa condition et pour corriger son état causé par l'alternance gel-dégel qui apporte la détérioration de chemins de gravier.

Certains travaux sont possibles, mais la niveleuse ne peut opérer efficacement que lorsque le gel du sol est terminé. Il est plus sage et moins coûteux d'attendre la fin de la période de dégel pour entreprendre des travaux nécessitant le transport de véhicules lourds.



Une surveillance constante des voies de circulation est effectuée par nos services techniques pour assurer un passage sécuritaire des usagers, du transport scolaire et des services d'urgence.

Soyez prudent lorsque vous circulez sur nos chemins.

PARTAGEZ VOS PHOTOS : Notre calendrier met en vedette les paysages et la beauté de notre municipalité. Nous invitons les photographes du Canton à nous envoyer leurs clichés. Que vous soyez amateur.e ou non, l'important est de partager vos images!



Le concours de photos du calendrier 2026 se déroule jusqu'au **31 août 2025**. L'auteur de chaque photo sélectionnée verra son cliché sur une des 12 pages du calendrier.

Le Canton de Melbourne est vaste et offre une multitude de paysages tous plus beaux les uns que les autres. Regardez vos photos et n'hésitez pas à les envoyer à admin@melbournecanton.ca. Votre photo doit être au format « paysage » et d'une qualité minimale de 2MB. Évitez les images floues et indiquez le lieu de la prise de vue.

Nous voulons mettre en valeur notre municipalité avec ce calendrier, et pour ce faire, nous avons besoin de votre participation. Serez-vous l'un d'entre eux ?

L'IMPORTANCE DE RÉGLER SES VERSEMENTS DE TAXES : Saviez-vous que le non-paiement des taxes municipales par le propriétaire d'un immeuble peut entraîner la perte de son immeuble? En effet, si un propriétaire n'a pas acquitté ses taxes foncières, la municipalité dispose de recours prioritaires aux autres créanciers.

L'un de ces recours est la vente d'un immeuble pour défaut de paiement des taxes, ce qui leur permet de saisir un immeuble et de le revendre aux enchères publiques afin de recouvrer les sommes qui leur sont dues.

Une municipalité se doit de procéder à la vente pour défaut de paiement des taxes municipales des immeubles dont le compte est en arriérés.

Les immeubles assujettis à la vente doivent avoir un défaut de paiement des taxes municipales des deux dernières années ainsi que l'année en cours.

Pour 2025, le 2^e versement de taxes municipale était dû le 1^{er} mai. Pour ceux qui n'aurait pas payer leur compte aux dates prévues, des intérêts seront ajoutés au solde.



GROS REBUTS : Les collectes d'encombrants ont encore leur utilité, mais elles sont rarement la meilleure option d'un point de vue environnemental. La raison est simple : tout ce qui est ramassé lors de ces collectes prend directement la route de l'enfouissement. Dans bien des cas, ce qu'on y dépose mérite mieux!



Les collectes d'encombrants doivent être perçues comme une solution de dernier recours. Dès qu'une matière ou qu'un objet peut être réemployé ou valorisé, ou qu'il contient des composantes toxiques, d'autres avenues sont à privilégier, comme l'Écocentre.

La première collecte de gros rebuts se tiendra durant la semaine du **5 mai**. Assurez-vous de mettre tous vos items **au plus tard à 7 h le matin du 5 mai**. Nous ne pouvons garantir l'heure ou le jour que le camion passera. Le camion qui ramasse les gros rebuts n'est pas le même que celui qui ramasse les ordures.

ÉCOCENTRE : On retrouve à l'écocentre régional une tente et trois conteneurs de réemploi qui permettent d'entreposer les objets et matériaux en bon état. Les citoyens peuvent y déposer leur matériel réutilisable, ou encore visiter la tente et les conteneurs et repartir gratuitement avec des objets et matériaux.



L'écocentre est ouvert du **30 avril au 29 novembre** les mercredis, jeudis, vendredis et samedis.

Plusieurs items sont acceptés gratuitement. Pour connaître les détails visitez notre site internet dans la section Citoyens/environnement.

INSPECTEUR MUNICIPAL : N'oubliez pas que notre inspecteur municipal travail les mercredis à distance. Avant de débiter des travaux, vous devez compléter et envoyer votre demande complète à inspecteur@melbournecanton.ca.

Pour toutes demandes de permis il faut prévoir jusqu'à 30 jours pour l'émission de celui-ci.